

AYA UMEZAWA

L'argot chez Lacenaire. L'identité tirillée

Lacenaire's knowledge of slang enabled him to pretend to be a criminal and protected him from harassment in prison (feigned identity). Yet, in the court, he distinguished himself from other criminals with his eloquent language (accentuated original identity). However, the bourgeoisie to which he had belonged was less interested in a societal dropout than in an elite criminal who knew how to speak standard French. Within this complex context, Lacenaire presented a poem in two versions: one in slang and the other translated into French "for illiterate people" (torn identity).

Introduction

La linguiste Denise François distingue « l'argot » au singulier, qui désigne la langue des criminels, et « les argots » au pluriel, qui seraient des langues propres à tels ou tels groupes, lesquels ne sont pas forcément clandestins (François, 1975 : 5). Ceci étant posé, c'est « l'argot » au singulier que nous voudrions traiter dans cet article, qui se propose de contribuer à la réflexion sur les liens entre l'argot et l'identité qui sont le thème de ce numéro.

En effet, en se référant au *Génie de l'argot* (1912) d'Alfred Niceforo, le criminologue Étienne De Greeff remarque qu'il faut considérer cette langue des bas-fonds non seulement du point de vue folklorique, mais aussi du point de vue psychologique. « Accueillir le langage, dit-il, c'est accueillir l'attitude dont le langage est l'expression » (De Greeff, 1946 : 129-131). L'argot, langue déchue, serait donc le révélateur de la progression de la déchéance morale intérieure dont le locuteur lui-même n'est pas toujours conscient.

Partant de ce lien fort entre langue et psychologie, nous nous demanderons de quelles manières l'identité peut s'affirmer, s'ébranler, et se reformuler au contact de l'argot. Afin de mener à bien notre réflexion, nous prêterons attention à l'époque autour de la monarchie de Juillet, où l'on trouve l'argot dans de nombreuses publications. Nous citerons d'abord les exemples de Vidocq, Hugo et Sue. C'est ensuite que nous verrons comment un homme

d'origine bourgeoise a pu vivre parmi les argotiers. Enfin, nous tenterons de dégager les étapes par lesquelles cet homme a établi son identité ; c'est la distance à laquelle il se tenait de l'argot qui servira de clef à cette analyse.

1. Le contexte argotique autour de la monarchie de Juillet

1-1. Vidocq : le lever de rideau du monde des argotiers

C'est d'abord Vidocq qui a attisé la curiosité pour l'argot, une curiosité qui existait depuis longtemps en France. Publiés entre 1828 et 1829, ses mémoires ont donné vie à l'image des criminels. Pour le public, le récit des aventures de l'ancien prisonnier devenu agent de police était d'autant plus excitant que les personnages y parlaient l'argot. Vidocq lui-même parle cette langue lorsqu'il s'infiltré dans « le monde des coquins ». L'argot est pour ainsi dire un passeport attestant l'identité de celui qui le parle ; sans l'argot, il est considéré comme un intrus, et donc un ennemi.

Alors, voyons comment Vidocq se sert de l'argot :

Il m'est revenu que tu as manqué d'être *fauché* (guillotiné) à Douai, mon garçon. Tu as bien fait de manquer, mardieu ! car, vois-tu, il vaut encore mieux retourner au *pré* (bagne), que le *taule* (bourreau) ne joue au panier avec notre *sorbonne* (tête). (Vidocq, 1828-29 : 224)

L'argot est mis en italique, et il est suivi du français courant entre parenthèse : il est présenté tout à fait comme une langue étrangère. De fait, devant ce succès, Vidocq a signé en 1837 un livre intitulé *Les Voleurs* qui n'est autre qu'un dictionnaire argot-français¹.

1-2. Identité physique des argotiers

Rappelons que c'est également par cette langue que les prisonniers reconnaissent leur chef dans les *Splendeurs et misères des courtisanes* (1838-47) de Balzac². Balzac, lui, s'est intéressé aussi aux argots au pluriel ainsi

1 D'après Gaston Esnault, c'est Saint-Edme qui est le véritable auteur de ce dictionnaire ; celui-ci a emprunté des mots que Raspail avait déjà présentés en 1835, après son séjour en prison (Esnault, 1965 : Introduction).

2 Vidocq fait l'éloge de Balzac qui décrit une société mutuelle des criminels ayant non seulement une langue mais une loi à part.

qu'aux patois pour montrer l'origine et l'identité des personnages³. Néanmoins, c'est l'argot – au singulier – qui a le plus attiré Hugo, et ce, dès *Le Dernier jour d'un condamné* (1829).

En effet, dans le passage qu'il consacre à l'argot au cours de la quatrième partie des *Misérables* rédigé dans les années 1840, il cite de nombreux mots argotiques en les expliquant chaque fois ; ceci signifie que, selon Guillaume Drouet, Hugo considérait l'argot comme « un objet détonant, foncièrement différent de l'objet littéraire » (Drouet, 2007 : 64).

Or, Hugo dépeint l'argot comme « un monstre de la vase et des ténèbres » (Hugo, 1848 : IV). C'est une langue « laide, inquiète, surnoise, traître, venimeuse, cruelle, louche, vile, profonde, fatale » (*ibid.*). On comprend que tous ces adjectifs qualifiant l'argot sont applicables à ceux qui le parlent. Ceci est manifeste dans la citation suivante : « Tous les mots de cette langue sont perpétuellement en fuite comme les hommes qui les prononcent » (*ibid.*). Hugo superpose les mots et les locuteurs. Mais pourquoi ?

Pour le savoir, voyons une phrase argotique qu'il cite : « *Vousièrgue trouvaille bonorgue ce gigomuche ?* » (*ibid.*). C'est le propos d'un criminel qui demande à son interlocuteur s'il trouve bon le gigot qu'il lui a donné. Chaque mot traîne donc un suffixe long et insignifiant. Tout se passe comme si l'argot était – ou plus exactement, l'argot faisait semblant d'être – boiteux, à l'image des habitants de la cour des Miracles. On se souvient que, déjà dans *Notre-Dame de Paris* (1831), Hugo avait mis en scène des criminels de l'époque médiévale « hurlant, beuglant, glapissant, tous clopin-clopant, cahin-caha, se ruant vers la lumière, et vautrés dans la fange comme des limaces après la pluie » (Hugo, 1831 : 81).

Mais cette lumière qui les attire n'est autre que celle de leur cabaret. Il faut la changer, d'après l'auteur des *Misérables*, en celle de l'éducation. Si l'argot et les argotiers feignent d'être boiteux et végètent dans le mal-être depuis des siècles, c'est parce qu'ils n'ont jamais cessé de vivre dans une boue visqueuse et opaque. Ainsi, Hugo ne s'est pas contenté d'évoquer l'apparence physique des argotiers à travers la description morphologique de l'argot. Fidèle à l'image

3 Cf. BERGÈS Louis (2018), « Balzac et l'argot : enjeux littéraires autour du roman populaire », in : *La communication littéraire et ses outils. Écrits publics, écrits privés* (B. Cabouret éd.), Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 41-61. D'après Gille Philippe et Julien Piat, les écrivains de l'époque romantique ont ainsi montré de l'intérêt pour la pratique de diverses langues dans le contexte du « retour au peuple » (Philippe, Piat, 2009 : 58).

antique de la monstrosité, il accuse la matrice, c'est-à-dire la société, d'avoir fait naître les monstres que sont l'argot et les argotiers.

1-3. Identité psychologique des argotiers

Hugo n'est cependant pas le seul romancier à succès à avoir utilisé abondamment l'argot. Il ne faut pas ignorer Eugène Sue, dont les *Mystères de Paris* (1842-43) ont été accusés d'être « un feuilleton d'argot » (Sue, 1842-43 : 1226). On peut remarquer que, parmi les mots argotiques cités en abondance, quelques-uns sont non seulement traduits mais aussi commentés par l'auteur.

L'un de ces mots est « fleur de Marie », qui désigne la Vierge Marie. Que l'héroïne, une jeune prostituée, se nomme ainsi a été qualifié de sacrilège (*ibid.* : 1229). Mais qu'en dit Sue ?

Pourrons-nous faire comprendre au lecteur notre singulière impression, lorsqu'au milieu de ce vocabulaire infâme [...], lorsque nous avons, disons-nous, surpris cette métaphore d'une poésie si douce, si tendrement pieuse : Fleur-de-Marie ? [...] Ces réflexions n'amènent-elles pas à croire, en songeant aussi à d'autres contrastes qui rompent souvent l'horrible monotonie des existences les plus criminelles, que certains principes de moralité, de piété, pour ainsi dire innés, jettent encore quelquefois çà et là de vives lueurs dans les âmes les plus ténébreuses ? Les scélérats tout d'une pièce sont des phénomènes assez rares. (Sue, 1842-43 : 45-46)

L'auteur, surpris lui aussi de trouver un mot d'argot si doux et pieux, estime que les criminels conservent une forme de moralité et de piété. C'est pourquoi dans son roman, la prostituée Fleur de Marie, dont le cœur était resté pur, devient honnête et reçoit un prénom qui est Marie (*ibid.* : 107). L'effacement du caractère argotique de son prénom symbolise sa libération du monde des criminels.

Certains criminels semblent ainsi garder une forme de moralité et de piété. Par exemple, le meurtrier Chourineur prononce l'expression « meg des megs » (*ibid.* : 67). D'après la note de l'auteur, aussi « étrange et significatif » (*ibid.* : 67) que ce soit, cette expression désigne Dieu. De fait, Chourineur, lui aussi, va renaître et travailler honnêtement en Algérie.

Si Hugo s'est montré sévère en ne considérant pas l'argot comme un objet littéraire, Sue, lui, a adroitement fait de l'argot le complice de sa trame romanesque. Certains mots argotiques indiquent, chez Sue, l'identité psychologique des personnages, et annoncent l'heureux dénouement de la première partie qu'il avait soigneusement préparée en pensant à la clôture de son récit.

2. L'argot et l'identité chez Lacenaire

2-1. Identité feinte

Or, vers 1828, à l'époque où les mémoires de Vidocq étaient en vogue, un jeune homme a déserté l'armée. Fils d'un bourgeois, il a d'abord pensé rentrer chez lui, mais son père avait fait faillite et déménagé sans rien lui dire. Sans ressource, il commet un délit qui le conduit en prison, qui n'était autre que le monde des criminels. On peut facilement imaginer ce qui allait arriver à ce bourgeois.

Pourtant, lui qui venait de désertier, il savait bien que, dans l'armée comme en prison, seule la hiérarchie comptait. Il a payé sa « bienvenue » pour faire voir qu'il connaissait l'usage du pays : c'était en effet la coutume en prison. Il a été considéré comme un habitué ; mais que faire de la langue ?

Voyons ce qu'il raconte :

je craignais de me trahir, car je ne connaissais pas un mot d'argot, et un voleur qui ne connaît pas l'argot, ce n'est rien, il n'y en a même pas. [...] je prêtais l'oreille à ce que l'on disait autour de moi pour orner ma mémoire des richesses de la langue. Avec les quelques mots que j'avais retenus des Mémoires de Vidocq, je fus bientôt à même de me mêler à la conversation sans risque de dire quelque balourdise (Lacenaire, 1836 : 108).

Oui, il était bourgeois, d'un milieu où l'on savait lire, et aimait lire à cette époque-là les mémoires de Vidocq.

C'est ainsi que, tout bourgeois qu'il était, il a réussi à simuler un criminel expérimenté. Lui, Pierre-François Lacenaire, a créé à ce moment-là une identité feinte, et ce, grâce à l'argot.

2-2. Identité d'origine accentuée

Quelques années plus tard, un rédacteur de journal a été envoyé en prison pour raison politique. Il a été surpris de voir un prisonnier écrivant sans difficulté, et de plus, en vers. Ce prisonnier était Lacenaire, et la chanson satirique qu'il écrivait à ce moment-là est intitulée « Pétition d'un voleur à un roi voisin » : un voleur se présente au roi en décrivant son caractère, et lui demande, comme une conséquence naturelle, une profession dont la nature « respectable » est critiquée. Celle du roi, demandée à la dernière strophe, n'est pas exceptionnelle. Le rédacteur a demandé d'autres chansons à Lacenaire, et lui a promis un bel avenir.

Libéré, Lacenaire s'est rendu à son bureau. Mais le rédacteur lui a confié, non pas la rédaction d'articles, mais la distribution des journaux. Parmi les livreurs se trouvaient d'autres anciens prisonniers. Pour un bourgeois qui savait lire et bien écrire, cela était insupportable. De surcroît, sa chanson avait été publiée, signée par un autre.

Lacenaire revient par la suite dans le monde des criminels. Il commet en 1835 un vol avec meurtre : c'est un crime qui est, à l'époque, puni par la peine de mort. Lorsqu'il apparaît devant la cour d'assises, il porte une tenue élégante de bourgeois. Lors de son procès, il accuse son complice dans un français qui n'est pas seulement correct, mais qui montre aussi son éloquence (Cochinat, 1857 : 273). Bref, à cette époque-là, Lacenaire accentuait son identité d'origine bourgeoise, en évitant d'écrire ou de parler en argot.

2-3. Identité tiraillée

La situation s'est cependant révélée plus complexe qu'il ne l'avait pensé. Les bourgeois ont afflué à la cour d'assises pour voir et écouter l'homme du jour. Ils lui ont donné des surnoms comme « assassin-poète » (non pas poète-assassin) et « criminel exceptionnel ». Cela veut dire qu'ils considéraient Lacenaire moins comme un membre de leur milieu, victime de l'injustice sociale, que comme un criminel qui savait parler leur langue. Ainsi, tout en ne parlant pas argot, Lacenaire a été accueilli par son groupe d'origine comme une personne dont l'identité relevait d'un autre groupe.

C'est dans ce contexte qu'il a présenté des poèmes. La plupart étaient écrits en français courant, mais l'argot est utilisé dans deux poèmes. Le poème ci-dessous a été présenté en septembre 1835.

Sans <i>paffs</i> , sans <i>lime</i> , plein de crotte,	souliers ; chemise
Quasi rupin comme un <i>plongeur</i> ,	bien mis ; déguenillé
Un soir, un <i>gouêpeur</i> en ribotte	vagabond
<i>Tombe en frime</i> avec un voleur :	tombe nez-à-nez
[...]	
Le Gouêpeur :	
Du <i>grand prévôt</i> j'crains la <i>chicane</i> :	préfet de police ; justice
Adieu, pègre, adieu ; du bonheur !	
Le Voleur :	
Va, crois-moi, balance <i>ta canne</i> ;	outil habituel des chiffonniers
Fais-toi voleur, fais-toi voleur ! (Lacenaire, 1836 : 179-180)	

Dans ce poème, un vagabond et un voleur se rencontrent dans la rue. Les mots en argot y sont mis en italique et traduits en français. Comme on l'a vu, cette utilisation de l'argot n'est pas particulière à Lacenaire. Cependant, on remarque qu'ici, l'argot rime avec les mots français : la possibilité littéraire de l'argot y est présentée⁴. Ou plutôt, les mots argotiques se glissent dans un poème composé en français courant, tout comme les criminels finauds vivant au sein de la société honnête. De plus, cette utilisation de l'argot reflète les tourments de Lacenaire : son identité est désormais pendulaire, entre celle d'un bourgeois et celle d'un criminel.

Voyons l'autre poème, sans date, mais qui a été rédigé à la même époque.

Dans la lunette
(À la pègre)

Pègres traqueurs, qui voulez tous du fade,
Prêtez l'esgourde à mon dur boniment :
Vous commencez par tirer en valade,
Puis au grand truc vous marchez en taffant.
Le Pantre aboule,
On perd la boule,
Puis de la tôle on se crampe en rompant.
On vous roussine,
Et puis la tine
Vient remoucher la butte en rigolant.

(Traduction à l'usage des gens illétrés)

Voleurs poltrons, qui voulez tous part au butin
Prêtez l'oreille à mes dernières paroles :
Pour commencer, vous fouillez dans les poches :
Puis, quand vous vous mêlez de tuer, vous tremblez.
La victime arrive ;
On perd la tête,
Et on se sauve de la maison tant qu'on peut
On vous dénonce,
Et puis le peuple
Vient vous voir guillotiner en riant. (Lacenaire, 1836 : 181)

Ce poème est intitulé « Dans la lunette », c'est-à-dire dans le trou de la guillotine. C'est la version argotique adressée aux criminels qui apparaît tout d'abord. Mais la plupart des criminels ne sachant pas lire, Lacenaire est

4 Si on distingue l'argot dans la littérature et la littérature en argot, ce poème fait manifestement partie de cette dernière.

conscient que cette version argotique est lue par les bourgeois. Il montre ici moins la possibilité littéraire de l'argot que son propre talent littéraire grâce auquel il peut rimer même en argot.

Il ne faut pourtant pas oublier que l'argot, en général, permet à ceux qui le parlent de s'identifier aux autres argotiers (François, 1975 : 14). Ce côté solidaire de l'argot peut s'observer chez Lacenaire sous une forme complexe : à la version criminelle succède celle écrite pour les bourgeois qui ne comprennent pas l'argot et qui sont appelés « des gens illettrés ». Il est provocant de qualifier les lecteurs d'illettrés, d'autant plus que pour ces lecteurs, les illettrés étaient les criminels. Cette inversion peut se traduire comme l'annonce de la fin d'une époque où les criminels étaient appelés illettrés, et de la venue d'une époque où ils se trouveraient au centre. Ajoutons que la version adressée aux bourgeois n'est plus rimée, comme si l'auteur en faisait peu de cas. Parti pris, Lacenaire appartient désormais à la pègre. Ce poème atteste que son identité n'est plus pendulaire ; il marque un adieu à son identité d'origine.

2-4. Retrouvaille de l'identité

Ce poème a été présenté dans ses mémoires posthumes publiés en 1836. Toutefois, grâce à Jacques Simonelli, on sait que la fin des mémoires de Lacenaire a été falsifiée. Ainsi, nous voudrions les relire comme une œuvre inachevée, en ne tenant pas compte de la fausse fin.

Dès le début, Lacenaire peint par lui-même est un enfant malheureux. Après avoir grandi, le jeune romantique s'engage dans l'armée, mais n'étant pas envoyé en Grèce, il déserte. Et comme on le sait, il se retrouve seul, sans-le-sou.

À ce moment-là, il se souvient d'un cours d'histoire ; son malheur personnel s'inscrit désormais dans la longue liste des injustices sociales répétées depuis l'Antiquité. Il décide alors de se venger de la société, et ce, d'une manière non personnelle. Il dit :

En sortant de la cour d'assises, on est toujours plus disposé à commettre un crime qu'en y entrant. [...] ; et si le criminel vient à démontrer que c'est la société qui a tort avec lui, chacun se dit : Elle a tort aussi avec moi ; pourquoi la ménagerais-je plus que lui ? (Lacenaire, 1836 : 113-114)

Il déclare, devant les lecteurs bourgeois, qu'il deviendra le premier homme que suivront les futurs criminels désirant se venger de la société injuste⁵.

L'identité que Lacenaire a enfin trouvée, juste avant sa mort, était celle de chef des criminels.

Conclusion

La vogue des *Mémoires* de Vidocq a permis à Lacenaire de se faire passer pour un grand criminel, et l'a protégé du harcèlement carcéral : il s'agit d'une identité feinte. Cependant, une fois devenu effectivement un accusé comparaisant en cour d'assise, Lacenaire a tenté de se différencier des autres criminels par sa langue éloquente : on peut parler ici d'une identité d'origine accentuée.

Toutefois, la bourgeoisie à laquelle il avait appartenu s'intéressait moins au personnage d'un raté issu de ses rangs qu'à celui d'un criminel d'élite sachant parler sa langue. C'est dans ce contexte complexe que Lacenaire présente un poème comprenant des mots d'argot, et un autre en deux versions : une en argot et une traduite en français courant, « à l'usage des gens illettrés ». Se joue ici ce que l'on peut appeler l'identité tiraillée.

C'est seulement après sa mort qu'ont été publiés ses mémoires, dans lesquels il se décrit en tant que chef des ennemis de la société bourgeoise. Le tiraillement de l'identité caractérisant son parcours a trouvé ici sa résolution.

Dans les années 1830-1840 où les publications regorgeaient de mots argotiques, Lacenaire nous montre un exemple précieux pour comprendre comment cette langue pouvait être partie prenante dans la formation de l'identité de l'individu, et ce non de l'extérieur, comme l'ont fait Hugo et Sue, mais de l'intérieur.

Bibliographie

BALZAC Honoré de (1977), *Splendeurs et misères des courtisanes*, dans *La Comédie humaine*, t. VI, Paris, Gallimard, « Pléiade » (1^{ère} éd. 1838-47).

⁵ Lacenaire avait écrit, alors qu'il appartenait encore à la classe bourgeoise, une pièce de théâtre décrivant la solidarité des Grecs contre la Turquie. La situation de Lacenaire qu'il décrit dans ses mémoires est semblable à celle du héros, chef des Grecs opprimés. Voir UMEZAWA Aya (2013), « Criminel exceptionnel ou écrivain déçu ? Essai sur la source de Lacenaire », *Revue de Hiyoshi*, n° 57, p. 28-32.

- COCHINAT Victor (1857), *Lacenaire. Ses crimes, son procès et sa mort*, Jules Laisné.
- BERGÈS Louis (2018), « Balzac et l'argot. Enjeux littéraires autour du roman populaire », in : *La communication littéraire et ses outils : écrits publics, écrits privés* (B. Cabouret éd.), Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 41-61. DOI : 10.4000/books.cths.3605.
- DE GREEFF Étienne (1946), *Introduction à la criminologie*, Joseph Vandenplas.
- DROUET Guillaume (2007), « Épouvantails hugoliens. L'argot et le patois », in : *Les voix du peuple et leurs fiction* (A. Petitjean, J-M. Privat éd.).
- ESNAULT Gaston (1965), *Dictionnaire historique des argots français*, X, Paris, Larousse.
- FRANÇOIS Denise (1968), « Les argots », in : *Le Langage* (A. Martinet éd.), Paris, Gallimard.
- FRANÇOIS Denise (1975), « La Littérature en argot et l'argot dans la littérature », *Communication et langages*, n°27, Paris, Centre d'étude et de promotion de la lecture. DOI : 10.3406/colan.1975.4224
- HUGO Victor (1848), « *Les misères* », édition critique et génétique établie par Guy Rosa (non paginée).
- HUGO Victor (1975), *Notre-Dame de Paris*, Gallimard, « Pléiade » (1^{ère} éd. 1831).
- LACENAIRE Pierre-François (1990), *Mémoires et autres écrits*, édition établie par Jacques Simonelli, José Corti (1^{ère} éd. 1836).
- NICEFORO Alfred (1912), *Le génie de l'argot*, Mercure de France.
- PHILIPPE Gilles, PIAT Julien (2009), *La Langue littéraire*, Fayard.
- SUE Eugène (2009), *Les mystères de Paris*, édition établie par Judith Lyon-Caen, Gallimard (1^{ère} éd. 1842-43).
- UMEZAWA Aya (2013), « Criminel exceptionnel ou écrivain déçu ? Essai sur la source de Lacenaire », *Revue de Hiyoshi*, n° 57, Université Keio.
- VIDOCQ Eugène-François (1973), *Les Voleurs*, t. I, II, Paris, France-expansion (1^{ère} éd. 1837).
- VIDOCQ (1973), *Mémoires*, Paris, France-expansion (1^{ère} éd. 1828-29).

AYA UMEZAWA

Université Meiji Gakuin
Courriel : umezawaaya@gmail.com